



Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 07 avril 2025

RESSOURCES HUMAINES - ADHÉSION AU GROUPEMENT D'EMPLOYEUR SPORT ET ANIMATION EN DEUX-SÈVRES POUR RECOURS À UNE PRESTATION DE MISE À DISPOSITION DE MAIN D'ŒUVRE SALARIÉE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Ségolène BARDET pouvoir à Florent SIMMONET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Florent JARRIAULT, Noélie FERREIRA pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Philippe TERRASSIN, Rose-Marie NIETO pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU, Nicolas ROBIN pouvoir à Sophie BOUTRIT, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Nicolas VIDEAU pouvoir à François GUYON, Florence VILLES pouvoir à Gérard LEFEVRE, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaire absent excusé :

Jean-Michel BEAUDIC.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

RESSOURCES HUMAINES - ADHÉSION AU GROUPEMENT D'EMPLOYEUR SPORT ET ANIMATION EN DEUX-SÈVRES POUR RECOURS À UNE PRESTATION DE MISE À DISPOSITION DE MAIN D'ŒUVRE SALARIÉE

Madame **Sonia LUSSIEZ**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Dans le cadre des activités de la base nautique de Noron, chaque année est proposée aux scolaires niortais de bénéficier de séances d'initiation aux activités nautiques de voile ou de kayak sur différents endroits du territoire.

Afin d'encadrer l'ensemble des effectifs inscrits, il faut à la direction des sports, un nombre variable de 2 à 3 éducateurs sportifs en fonction des cycles, de la localisation et des activités proposées.

Le métier d'éducateur sportif fait partie des métiers en tension. La rareté du profil recherché, l'organisation, la saisonnalité de l'activité et la charge administrative (multiplication des contrats) complexifient le recrutement d'un ou de plusieurs candidats.

Afin de sécuriser la continuité des séances d'initiation, la direction des Sports souhaite pour l'année 2025 adhérer et conventionner auprès du Groupement d'Employeur Sport et Animation 79 (GESA 79) pour la mise à disposition de personnel qualifié pour un montant de 6 268,17 €. Le groupement d'employeur apporte la souplesse en matière de ressources humaines, dans un cadre sécurisé via la mise à disposition de personnel. Il représente par ailleurs une solution pour répondre à des besoins ponctuels et des difficultés de recrutement.

Le GESA 79 créé en février 2014 est une association loi 1901 spécialisée pour répondre principalement aux besoins d'emplois au sein d'associations sportives, d'éducation populaire et de collectivités locales.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'adhésion au Groupement d'Employeur Sports et Animation 79 ;
- Approuve la convention relative à la mise à disposition de main d'œuvre salariée ;

- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer cette convention.

Le conseil adopte à la majorité cette délibération.

Pour : 73

Contre : 1

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Sonia LUSSIEZ

Secrétaire de séance

Déléguée du Président